



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. générale  
18 avril 2011  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**

**Cinquante-troisième réunion directive**

Genève, 27 et 28 juin 2011

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique**

**Rapport du Secrétaire général de la CNUCED**

*Résumé*

La CNUCED présente chaque année au Conseil du commerce et du développement un rapport sur ses activités en faveur de l'Afrique, qui est examiné à l'occasion d'une réunion directive. On trouvera dans le rapport de cette année un aperçu des activités de la CNUCED à cet égard pour la période allant de juillet 2010 à avril 2011. Comme dans les rapports précédents, les activités sont décrites en fonction des trois principaux domaines de compétence de la CNUCED: recherche et analyse, formation de consensus et coopération technique. Le rapport signale les principaux partenariats qui ont été constitués ou consolidés entre la CNUCED et les institutions nationales, régionales et multilatérales compétentes. Il donne également une évaluation de l'incidence des activités de la CNUCED aux niveaux national et régional.

## Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction.....	3
I. Recherche et analyse.....	3
II. Formation de consensus.....	7
III. Coopération technique.....	9
IV. Évaluation générale d'impact.....	19

## Introduction

1. Les activités de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en faveur des pays d'Afrique visent à accélérer le développement durable à long terme de l'économie du continent. La contribution de la CNUCED est axée sur la promotion du développement dans les domaines précis du commerce, de l'investissement, du financement, de la science et de la technologie et de l'écologie, conformément à son mandat. Ses activités se veulent complémentaires des efforts entrepris par les autorités nationales et les institutions régionales africaines et d'autres partenaires de développement en vue de réduire la pauvreté et de promouvoir un développement durable en Afrique. À ce titre, la CNUCED collabore étroitement avec les gouvernements nationaux, les partenaires de développement et les organismes aussi bien régionaux qu'internationaux pour créer des synergies autour de ses interventions afin d'obtenir des résultats plus efficaces pour le développement.

2. Par ses activités, la CNUCED contribue directement et indirectement à la réalisation des objectifs de développement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) tels qu'ils sont définis par l'Union africaine (UA).

3. La CNUCED doit présenter chaque année au Conseil du commerce et du développement un rapport sur ses activités en faveur de l'Afrique, qui est examiné à l'occasion d'une des réunions directives du Conseil. On trouvera dans le présent rapport, comme les années précédentes, un aperçu général des activités menées par la CNUCED dans ses trois grands domaines de compétence: recherche et analyse, formation de consensus et coopération technique.

4. La plupart des activités de la CNUCED empruntent des éléments à chacun de ces trois domaines de compétence, qui ne s'excluent pas nécessairement mutuellement. Les trois grands axes à partir desquels la CNUCED mène son action constituent un tout organique et sont par définition interdépendants. Les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités de la CNUCED lui permettent de mettre en pratique les résultats de ses travaux de recherche et d'analyse et le consensus sur les politiques de développement obtenu dans le cadre de délibérations intergouvernementales, afin d'aider les pays en développement et les pays en transition à renforcer leurs capacités, pour une contribution plus efficace au développement. En retour, l'information apportée par les activités de coopération technique de la CNUCED enrichit et éclaire ses activités de recherche et d'analyse et de formation de consensus intergouvernemental.

5. Le présent rapport complète et actualise les renseignements figurant dans le document TD/B/EX(50)/2, présenté à la cinquantième réunion directive du Conseil en juillet 2010.

## I. Recherche et analyse

6. Pendant la période considérée, la CNUCED a apporté une contribution non négligeable à la conception, à la formulation et à la mise en œuvre des politiques en Afrique, a) en assurant un suivi des résultats et des progrès économiques, b) en stimulant et en organisant le débat sur les grandes orientations qui concernent le développement de l'Afrique, c) au moyen d'examen des politiques nationales, et d) par des activités de collecte et d'analyse de données.

## A. Suivi des résultats et des progrès économiques

7. Comme les années précédentes, la CNUCED a contribué au suivi des résultats et des progrès économiques dans les pays africains au moyen de ses publications phares annuelles. Par exemple, le *Rapport sur l'investissement dans le monde 2010: Investir dans une économie à faible intensité de carbone* comporte une partie consacrée à l'analyse des tendances de l'investissement étranger direct (IED) en Afrique. Les auteurs montrent qu'après presque une décennie de croissance ininterrompue, les courants d'IED vers l'Afrique ont reculé de 19 % en 2009. Ce repli s'explique principalement par la contraction de la demande mondiale de produits de base exportés par les pays africains et une diminution du prix de ces produits. Bien que modéré, surtout par comparaison avec d'autres régions en développement, ce repli a pourtant eu des répercussions majeures pour une région où l'apport d'IED représente près d'un cinquième de la formation brute de capital. La CNUCED s'attend à un redressement progressif des flux d'IED vers l'Afrique lorsque la situation économique et financière mondiale s'améliorera et que les cours des produits de base remonteront. Le *Rapport sur le commerce et le développement 2010: Emploi, mondialisation et développement* contient une partie dans laquelle sont analysées les tendances de l'emploi et l'incidence des politiques sur le marché de l'emploi dans la région.

## B. Stimuler et organiser le débat sur les questions liées aux politiques qui concernent le développement de l'Afrique

8. La CNUCED a élaboré une série d'études, de rapports et de notes de synthèse qui proposent des idées et des perspectives neuves sur les problèmes et les enjeux économiques auxquels doivent faire face les pays africains, afin de contribuer à la conception et à la formulation des politiques générales dans la région.

9. Le *Rapport sur le développement économique en Afrique 2010 – La coopération Sud-Sud: l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement* a pour thème central le rôle que pourrait jouer la coopération Sud-Sud pour faciliter l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale et remédier aux problèmes de développement de la région. Le rapport contient une liste de recommandations à l'intention des pays africains et de leurs partenaires de développement ainsi que des organisations régionales et multilatérales. Il recommande notamment que les pays africains: a) inscrivent la coopération Sud-Sud dans leur stratégie nationale de développement; b) adoptent une approche dynamique du processus de partenariat; c) veillent à ce que la coopération avec les pays en développement complète les partenariats existant avec les pays développés; et d) renforcent les initiatives visant à développer la capacité de production. Il recommande aussi que les pays en développement partenaires de l'Afrique soutiennent l'intégration régionale plus fermement. Les conclusions et les recommandations du rapport ont été présentées dans neuf pays africains et aux États membres à la réunion de septembre 2010 du Conseil du commerce et du développement, et ont été reçues favorablement.

10. Le *Rapport 2010 sur la technologie et l'innovation: Renforcer la sécurité alimentaire en Afrique grâce à la science, à la technologie et à l'innovation* examine la question de l'amélioration des résultats du secteur agricole en Afrique et l'utilité de la technologie et de l'innovation pour augmenter la production agricole et les revenus de tous les agriculteurs. Le rapport préconise le renforcement des capacités d'innovation des systèmes agricoles africains en tant que moyen de lutter contre la pauvreté, d'améliorer la sécurité alimentaire et de diversification l'économie. Le rapport a été présenté, notamment, aux parties prenantes, en collaboration avec le Centre d'information des Nations Unies, lors d'une réunion d'experts de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en novembre 2010 à Nairobi, ainsi qu'à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il contient

plusieurs recommandations dont les décideurs africains pourront s'inspirer. Il est notamment proposé dans celles-ci: a) de placer les petits exploitants au cœur des préoccupations dans les politiques, de manière que les services de recherche agronomique, de développement et de vulgarisation répondent aux besoins réels des exploitants; et b) de renforcer les systèmes d'innovation agricole en s'attachant à mettre en place d'un cadre favorable et en articulant la recherche sur les plans national, régional et international avec le processus d'innovation.

11. Le *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés: Vers une nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA* présente un certain nombre de recommandations pour les PMA, dont ceux d'Afrique, sur la façon de remédier à leurs faiblesses structurelles et d'améliorer leur résilience face aux chocs économiques. Le rapport préconise de mettre en place une nouvelle architecture internationale du développement qui passerait par des réformes des régimes économiques mondiaux ayant des effets directs les PMA et un renforcement de la coopération Sud-Sud au service du développement. Le *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés* a été présenté à la sixième session ordinaire de la Conférence des Ministres du commerce de l'Union africaine, tenue à Kigali (Rwanda) en octobre et novembre 2010; comme décrit à cette présentation, un atelier régional a été organisé à Addis-Abeba en avril 2011 afin d'examiner diverses questions soulevées dans le rapport, l'accent étant mis en particulier sur les PMA. Cet atelier a réuni plus de 60 décideurs de haut niveau de PMA africains. Il a été l'occasion d'un débat approfondi sur les grands problèmes de développement de ces pays, y compris la question du redressement après la crise, dans le contexte des préparatifs de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

12. Le *Rapport 2010 sur l'économie de l'information* souligne les incidences que peut avoir sur le développement et la pauvreté, dans les pays à faible revenu, un accès amélioré aux technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment au téléphone mobile. Le rapport présente plusieurs exemples concrets tirés de pays africains: détaillants vendant des téléphones mobiles et du matériel et des services connexes en Gambie; services de transfert d'argent par téléphonie mobile au Kenya; services téléphoniques assurés dans les villages par des femmes au Ghana et en Ouganda; microentreprises d'informatique ou de services Internet, et activités de tissage de femmes au Nigéria; et agriculteurs en République-Unie de Tanzanie. Le *Rapport 2010 sur l'économie de l'information* a été présenté lors de manifestations officielles et de séminaires à l'intention des médias dans six pays africains.

13. Le rapport intitulé *Creative Economy Report 2010: A Feasible Development Option* évoque les succès enregistrés dans l'économie de la création en Afrique, notamment par les établissements de soins en résidence hôtelière au Maroc, la production de programmes de télévision locale privée en Afrique du Sud, l'industrie cinématographique en Égypte et au Nigéria, et des manifestations artistiques sur le continent visant à promouvoir les arts et les artistes africains. Le rapport formule des recommandations sur la façon dont les industries de la création peuvent être utilisées par les pays au service de leur développement économique.

14. Dans le cadre d'un projet sur les produits de base financé par le Gouvernement suédois et le Fonds commun pour les produits de base, la CNUCED a mené des études de cas sur l'horticulture pour l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Mali, l'Ouganda, le Sénégal et la Zambie. La publication issue du projet présente les enseignements et les recommandations jugés particulièrement utiles pour améliorer les perspectives de croissance des pays africains dans le domaine des exportations horticoles. Un projet antérieur avait abouti à la publication d'un rapport sur la compétitivité et le développement des exportations dans les pays les moins avancés (PMA), accompagné de neuf études de cas sur des pays africains. Ces études avaient débouché sur des conclusions relatives aux

moyens d'accroître les exportations dans les secteurs traditionnels et non traditionnels présentant un intérêt direct pour les pays africains, en particulier les PMA. Ces études de cas ont été examinées au cours d'une réunion d'experts de la CNUCED tenue à Kampala (Ouganda) en octobre 2010. Plus de 66 experts nationaux et internationaux venus de 37 pays, d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales, d'organisations de la société civile et du secteur privé ont examiné en détail ces études de cas. Les experts ont adopté des recommandations succinctes sur l'action à entreprendre aux niveaux national, régional et international. Les conclusions de la réunion d'experts ont été utilisées pour des réunions régionales sur les progrès accomplis dans l'application du Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA et sur la préparation de la quatrième Conférence sur les PMA. À la cinquante et unième réunion directive du Conseil du commerce et du développement, en novembre 2010, les États membres ont eu un débat aministré sur la synthèse des études de cas. Les réactions des États membres témoignent d'un intérêt croissant de leur part pour des analyses et des synthèses fondées sur des cas concrets permettant de dégager des enseignements pratiques à partir des expériences réussies, ou moins réussies, des PMA.

15. Les pays africains se préoccupent de consolider les processus d'intégration régionale en vue d'accélérer la création de la communauté économique et du marché commun africains qui sont envisagés dans le Traité d'Abuja. L'intégration régionale est considérée comme une priorité dans le cadre de l'action menée pour s'adapter aux conséquences de la crise mondiale en instaurant un équilibre entre les sources de croissance induites par des facteurs extérieurs et celles qui reposent sur la demande intérieure. Ces aspects ont été débattus à la sixième session de la Conférence des Ministres du commerce de l'Union africaine. À la demande de la Commission de l'Union africaine et avec sa collaboration, la CNUCED a réalisé une étude sur la libéralisation du commerce et l'intégration économique dans les communautés économiques régionales dans la perspective du marché commun africain. L'étude a été présentée à la réunion ministérielle susmentionnée, et a éclairé le débat sur la consolidation et l'accélération de l'intégration économique sur le continent. La CNUCED a reçu une lettre de remerciements de la Commission de l'Union africaine après la réunion pour la qualité de sa contribution au débat.

16. Dans le cadre du soutien apporté par la CNUCED aux pays africains pour les aider à faire face à la crise financière, des études assorties de recommandations pratiques ont été réalisées par l'Organisation, dont un article intitulé «Africa and the financial crisis: turning challenges into opportunities», qui a été publié dans le *Commonwealth Finance Ministers Reference Report 2010*, et un article intitulé «Africa and the global financial and economic crisis: impacts, responses and opportunities», qui a été publié dans une publication conjointe de la CNUCED et de l'Université des sciences appliquées de Berlin, *The Financial and Economic Crisis of 2008-2009 and Developing Countries*.

### C. Examen des politiques nationales

17. Dans le cadre de l'aide dispensée à l'Afrique pour mobiliser l'investissement, la CNUCED a mené à bien l'examen de la politique d'investissement pour le Burundi et la Sierra Leone et engagé un examen pour le Congo, Djibouti et le Mozambique. Sur les 30 examens des politiques d'investissement achevés à ce jour, 19 concernent des pays africains. Des rapports d'exécution ont été rédigés pour l'Éthiopie et la République-Unie de Tanzanie; ils font apparaître un très bon bilan dans la mise en œuvre, ainsi qu'un intérêt accru des pays africains pour les possibilités et les courants d'investissement. Des guides de l'investissement – documents permettant aux investisseurs potentiels d'avoir des renseignements objectifs et à jour sur les principaux débouchés nouveaux d'investissement dans un pays donné – ont été élaborés pour le Bénin, les Comores, le Maroc et la Zambie. La Namibie a reçu une aide pour la rédaction d'un nouveau code des investissements.

*Appui à la politique de la science, de la technologie et de l'innovation*

18. La CNUCED a publié des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) pour le Lesotho et la Mauritanie et a contribué, à la demande du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à l'élaboration du plan stratégique de développement du Lesotho pour 2013-2016, sur la base de l'examen de la politique de STI de ce pays. L'examen de la politique de STI du Ghana est en cours, et les travaux préparatoires de cet examen ont servi de base aux autorités ghanéennes pour agir en faveur de la science, de la technologie et de l'innovation dans le pays. En 2010, la CNUCED a achevé son premier examen des politiques de TIC, qui concerne l'Égypte et qui est à l'étude au Ministère égyptien des technologies de l'information et de la communication.

**D. Collecte et analyse des données***Renforcement des capacités de collecte des données sur l'investissement*

19. La CNUCED a continué de prêter assistance aux pays africains pour la collecte de données de qualité sur l'IED et les activités des sociétés transnationales (STN) et pour renforcer leurs capacités institutionnelles à cet égard. Quatre ateliers ont été organisés dans les régions du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), en République démocratique du Congo et au Swaziland, à propos des moyens d'améliorer la collecte de statistiques sur l'IED et les activités des STN. Des activités d'assistance sont en cours concernant la mise en place d'un système harmonisé d'évaluation, de collecte et de notification des statistiques relatives à l'IED et aux activités des STN dans la région du COMESA.

**II. Formation de consensus**

20. La CNUCED s'emploie à promouvoir la formation de consensus entre les pays africains, et entre ces pays et leurs partenaires de développement, dans le cadre de ses conférences et réunions intergouvernementales. Ces réunions contribuent également à stimuler le débat économique sur un certain nombre de problèmes et les moyens d'y remédier. C'est ainsi que la réunion directive du Conseil du commerce et du développement, sur le thème de la crise financière, des politiques macroéconomiques et des questions de développement en Afrique, a contribué à sensibiliser les pays africains à la nécessité de se préparer pour la reprise une fois la crise passée et de veiller à ce que les mesures prises face à celle-ci ne mènent pas à des problèmes d'endettement à moyen ou à long terme. La réunion a stimulé la réflexion sur la façon dont les pays devaient répondre à la crise, le rôle de l'État, et les partenariats efficaces pour aider la région à faire face aux situations de crise.

*Conférence et exposition sur le négoce et le financement du pétrole, du gaz et des mines en Afrique*

21. La CNUCED, en collaboration avec le Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe et le secteur privé, a organisé la quatorzième Conférence et exposition sur le négoce et le financement du pétrole, du gaz et des mines en Afrique en novembre 2010, consacrée aux moyens de valoriser l'exploitation des ressources naturelles et de conserver une plus grande partie de la valeur produite en Afrique. La Conférence avait pour objectifs, a) de donner la possibilité d'échanger des données d'expérience, des outils et des meilleures pratiques sur la façon de mettre en corrélation le secteur des hydrocarbures et des mines et les objectifs de développement du pays, et b) de renforcer la coopération intra-africaine et la collaboration entre l'Afrique et d'autres régions dans les secteurs de l'énergie et des mines.

L'un de ses principaux résultats a été une résolution préconisant la création par les gouvernements africains d'un groupe de travail spécial qui serait chargé «de définir des méthodes et des critères d'évaluation du contenu local dans le domaine des ressources naturelles en général». Les références à utiliser par le groupe de travail s'inscrivent dans le cadre de la Vision pour les mines déjà définie par l'Union africaine.

*Forum africain du carbone*

22. La CNUCED a contribué à l'organisation à Nairobi du deuxième Forum africain du carbone, qui visait à améliorer le degré de participation des pays africains au mécanisme pour un développement propre prévu par le Protocole de Kyoto. Le Forum a réuni plus de 1 000 participants représentant le secteur privé et le secteur public en vue d'exploiter le potentiel des projets de compensation des émissions de gaz à effet de serre sur le continent. La manifestation était organisée avec d'autres partenaires comme le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Centre Risoe du PNUE, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Groupe de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et l'Association internationale du marché des émissions. Une manifestation parallèle a été organisée par la CNUCED à l'intention des pays africains lusophones, pendant laquelle un cours électronique sur les changements climatiques et le marché du carbone a été présenté pour aider ces pays à tirer parti des perspectives de commerce et d'investissement découlant des politiques relatives aux changements climatiques, en particulier dans le cadre du mécanisme pour un développement propre. Il s'agissait de répondre aux besoins spécifiques des autorités nationales désignées et des concepteurs de projets de ces pays.

*Forum mondial de l'investissement*

23. Le Forum mondial de l'investissement 2010, qui s'est tenu en Chine au mois de septembre, avait pour thème «Investir pour un développement durable». Le Forum a réuni environ 2 000 représentants du monde de l'investissement, dont plus de 200 en provenance d'Afrique, parmi lesquels le Premier Ministre du Mozambique, le Vice-Président du Ghana et des ministres et délégations de 16 pays d'Afrique. Les ministres namibien et zambien chargés de l'investissement ont présenté les possibilités offertes à des investisseurs chinois et internationaux. Le Conseil mauricien de l'investissement a été l'un des lauréats du Prix 2010 de la CNUCED pour la promotion de l'investissement, pour l'excellence de son action visant à promouvoir l'investissement écologique.

*Tourisme durable au service du développement*

24. La réunion internationale d'experts de haut niveau sur le tourisme durable pour le développement des pays les moins avancés s'est tenue à Caen (France) en octobre 2010. Les résultats de la réunion apparaissent dans les Conclusions de Caen, articulées en 18 points précis qui reconnaissent le tourisme durable comme l'un des moyens essentiels dont disposent les PMA pour combattre la pauvreté et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. On a estimé que ces résultats constituaient une contribution importante au processus préparatoire de la quatrième Conférence sur les PMA.

*Forum mondial sur les produits de base*

25. Le Forum mondial sur les produits de base a été organisé par la CNUCED avec l'appui du Fonds commun pour les produits de base et du Gouvernement suisse. Il a réuni plus de 500 participants, parmi lesquels des ministres et autres décideurs africains, des producteurs, des universitaires et d'autres spécialistes. Les débats portaient principalement sur des questions intéressant la région de l'Afrique comme l'instabilité des marchés, les problèmes posés par les politiques relatives aux produits de base, la viabilité des chaînes d'approvisionnement, l'accès aux moyens de financement et la logistique. Il y a eu une

cinquantaine d'exposés, qui ont contribué à un débat important sur la production, les marchés, le commerce, le financement et d'autres questions, notamment les moyens de remédier aux obstacles qui empêchent de mieux développer l'économie mondiale des produits de base.

*Conférence est-africaine sur l'agriculture biologique*

26. La CNUCED a prêté son appui à la Conférence est-africaine de 2010 sur l'agriculture biologique, qui s'est tenue en décembre à Nairobi (Kenya). Des acteurs de premier plan des secteurs public et privé de l'Afrique de l'Est s'y sont réunis afin d'échanger des informations sur l'actualité récente et d'envisager une coopération Sud-Sud pour le renforcement de la production et du commerce de l'agriculture biologique. L'un des faits saillants de la Conférence a été la signature d'un projet de 2 millions de dollars concernant l'agriculture biologique en Afrique de l'Est, dont l'exécution sera confiée à l'Équipe spéciale sur le renforcement des capacités concernant le commerce, l'environnement et le développement en partenariat avec la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM). La Conférence était organisée conjointement avec le Réseau kenyan d'agriculture biologique et le Ministère kenyan de l'agriculture, en coopération avec le Centre du commerce international et l'IFOAM. Dans le cadre de son soutien au développement de la politique kenyane d'agriculture biologique, la CNUCED a aidé notamment à préparer la première version de cette politique et la première consultation nationale des parties prenantes à Nairobi. La coopération Sud-Sud a été facilitée par la participation d'autres gouvernements de pays africains à la consultation, notamment de celui de l'Ouganda, où l'Équipe spéciale a apporté son appui pour les consultations nationales et la mise au point du projet de politique de l'agriculture biologique. Le Ministère de l'agriculture et le Réseau kenyan de l'agriculture biologique coopèrent étroitement à l'élaboration de cette politique, cette coopération étant le résultat direct d'activités antérieures de l'équipe spéciale.

### III. Coopération technique

27. Pendant la période considérée, la CNUCED a poursuivi ses activités de coopération technique visant à renforcer les capacités des pays africains dans les domaines suivants: commerce, mise en valeur des ressources humaines, agriculture et produits de base, écologie, investissement, finances, développement des entreprises, science et technologie. Ces activités ont consisté dans des services consultatifs et des services de renforcement des capacités.

*Cadre intégré renforcé*

28. Dans le cadre de ses activités de soutien à l'élaboration des politiques commerciales, la CNUCED a aidé le Mali à élaborer une stratégie de développement commercial étayée par un cadre directeur, et le Rwanda et la République populaire démocratique du Congo à actualiser leurs études diagnostiques sur l'intégration du commerce. Dans les trois pays, la CNUCED a assuré une formation sur les questions relatives au commerce et au développement. En outre, le Gouvernement malien a sollicité une assistance pour réaliser deux projets de recherche sur a) l'incidence des accords de partenariat économique (EPA) sur l'économie malienne et l'analyse des grandes orientations possibles au niveau national et régional; et b) une analyse des prix du potentiel d'exportation de certains produits, et une étude d'impact sur le produit intérieur brut (PIB). Une version préliminaire de la première étude a été envoyée au Gouvernement malien. Une aide a été fournie pour la conduite d'analyses sur la question des progrès accomplis vers la pleine mise en œuvre d'un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent pour les PMA.

29. En Sierra Leone, un projet sur les politiques commerciales financé par le Fonds d'affectation spéciale du Cadre intégré a été réalisé. Un atelier régional au profit de cinq pays africains francophones (République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Madagascar et Niger) a été organisé en République démocratique du Congo en collaboration avec le secrétariat du Cadre intégré renforcé (CIR), le PNUD et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). L'atelier visait entre autres choses à faciliter l'intégration du commerce dans les plans de développement nationaux, à renforcer les capacités dans le domaine de l'élaboration des politiques commerciales, à échanger des données d'expérience entre pays participants, à recenser les meilleures pratiques et à formuler des recommandations sur la manière d'aider ces pays à consolider leurs processus CIR et à proposer des outils pour favoriser l'appropriation du CIR par les pays. Dans leurs réponses au questionnaire d'évaluation de l'atelier, les participants ont donné une appréciation très favorable et indiqué que l'échange de données d'expérience leur avait été d'une grande utilité. Un autre atelier, organisé en Guinée-Bissau, a abouti à ce que a) le Gouvernement de ce pays demande l'assistance technique de la CNUCED en vue de renforcer ses capacités d'élaboration de politiques dans les domaines du commerce et de l'investissement; et b) à ce que la Guinée-Bissau achève son projet de cadre intégré en vue de sa présentation au secrétariat du Cadre intégré renforcé. Des pays comme le Bénin, le Burkina Faso, la République centrafricaine, le Tchad, Madagascar et le Sénégal ont été en mesure de formuler des projets dans le cadre du CIR et/ou de réaliser leurs études diagnostiques sur l'intégration du commerce avec l'assistance de la CNUCED.

*Soutien dans le domaine des négociations commerciales*

30. L'impact des APE conclus entre le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne (UE) sur l'intégration régionale en Afrique est un sujet de préoccupation majeur pour les pays africains. En aidant ces pays à consolider leur intégration régionale, la CNUCED les aide aussi à évaluer les APE en projet et à en cerner les conséquences. En 2010, la CNUCED a contribué à plusieurs réunions consultatives aux échelons national et régional organisées par le secrétariat du Groupe ACP, l'Union africaine, la CEA et le secrétariat du Commonwealth afin de conseiller les pays sur les questions liées aux APE. On citera la réunion du Groupe de travail APE de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sur les services et l'investissement, tenue à Johannesburg (Afrique du sud) du 10 au 14 mai; la réunion de coordination des négociations APE tenue à Abuja (Nigéria) les 20 et 21 mai; la réunion du Groupe de travail technique APE de la SADC sur les services et l'investissement, tenue à Gaborone (Botswana) du 30 août au 3 septembre; et la réunion de coordination des négociations APE tenue à Lusaka (Zambie) les 7 et 8 octobre. La CNUCED a rédigé un rapport intitulé *Economic Partnership Agreements: Comparative Analysis of the Agricultural Provisions*.

31. La CNUCED a aidé les pays africains à élaborer une politique nationale des services, à mettre au point des cadres régionaux pour les services et à améliorer leur participation aux négociations sur les services avec l'UE dans le cadre des APE ACP-UE et aux négociations du Cycle de Doha sur les services menées à l'OMC au titre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). À ce sujet, la CNUCED a élaboré une étude intitulée *Towards SADC Services Liberalization* et a mené un examen de la politique nationale des services de l'Ouganda. Des conseils techniques ont été assurés sur des questions comme le séjour temporaire des personnes physiques fournissant des services, le commerce des services à forte intensité de main-d'œuvre, le développement des compétences et le renforcement des capacités d'offre de services. La CNUCED a contribué à un atelier de formation sur le commerce des services, organisé en collaboration avec le Ministère botswanais du commerce et de l'industrie, en mai et juin 2010, ainsi qu'à un atelier à l'intention des pays du Commonwealth concernant les négociations commerciales multilatérales sur les services et le commerce des services organisé à Port Louis (Maurice) en avril 2010.

32. En particulier, la CNUCED a aidé la SADC, l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) et le COMESA à faire des évaluations du commerce des services ainsi que des monographies nationales sur les services, en vue de mettre en place des cadres de services régionaux et de renforcer les compétences et les connaissances en matière de négociation sur les services. La CNUCED a contribué à plusieurs réunions consultatives et ateliers techniques nationaux ou régionaux: deuxième réunion du Comité du commerce des services du COMESA (Harare (Zimbabwe), 19-21 mai); atelier régional sur le commerce des services destiné aux experts techniques de la SADC (Johannesburg (Afrique du Sud), 7-9 juin); réunion sur les services du quinzième Forum de négociation commerciale de la SADC (Johannesburg (Afrique du Sud), 10 juin).

33. Une assistance technique et un appui personnalisé, y compris une formation spécialisée, ont été dispensés aux décideurs et aux négociateurs du Groupe des États d'Afrique à l'OMC et de la SADC et du COMESA concernant la définition de stratégies et de politiques nationales et régionales de renforcement des capacités d'offre de services, et la préparation aux négociations commerciales au titre notamment de l'AGCS, concernant aussi bien l'accès aux marchés que l'élaboration de règles. En ce qui concerne ce dernier aspect, la CNUCED a aidé les négociateurs commerciaux et les décideurs en poste à Genève et dans les capitales à se préparer aux négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha à l'OMC sur l'agriculture et l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA), ainsi que sur les services, la facilitation du commerce, les règles commerciales, l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et les questions liées au développement, y compris l'initiative d'aide au commerce. Des services d'appui technique ont été fournis à des réunions ministérielles et autres réunions de haut niveau de groupements régionaux: réunion de haut niveau sur les capacités commerciales permettant aux PMA africains de tirer parti du régime indien d'importation en franchise de droits et sans contingent (Lusaka (Zambie), 10-12 mai); atelier sur les négociations de l'AMNA destiné aux pays africains (Nairobi (Kenya), 12-14 avril); atelier sur les politiques commerciales à l'intention des parlementaires de la région de la Communauté d'Afrique de l'Est (Arusha (République-Unie de Tanzanie), 27 et 28 mai).

34. Dans le cadre du projet commun CNUCED/CCI en Guinée, les activités ont abouti à la création d'une équipe de formateurs qualifiés issus de plusieurs ministères et institutions nationales pour les négociations relatives au commerce. Un atelier a été organisé sur les théories et les techniques de la négociation internationale, en particulier sur les questions relatives au commerce, au cours duquel une formation a été donnée à 32 fonctionnaires, qui sont désormais en mesure d'aider la Guinée dans les négociations internationales.

*Renforcement des capacités en matière de logistique commerciale et de facilitation du commerce*

35. La CNUCED a fourni une assistance technique aux autorités portuaires comoriennes. L'objectif était d'améliorer la coopération entre les différentes institutions associées à l'activité portuaire, autrement dit de rendre celles-ci mieux à même de parvenir à l'efficacité collective en partageant l'information et les ressources, et en réalisant des initiatives communes. Deux pôles portuaires, étayés par des plans d'action, ont été créés. Certaines des mesures définies ont été mises en application.

36. En coopération avec la Dublin Port Company et Irish Aid, la CNUCED a organisé à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie), en juin 2010, le deuxième atelier de formation de cadres techniques à l'intention des communautés portuaires anglophones. Les quatre derniers modules du cours sur les techniques modernes de gestion portuaire ont été exécutés dans les pays africains du réseau (Ghana et République-Unie de Tanzanie). De nouveaux cycles de formation ont été organisés dans le cadre de ce même cours à

l'intention des communautés portuaires de Cotonou (Bénin), Douala (Cameroun) et Dakar (Sénégal). Le port de Djibouti a engagé la première phase de mise en œuvre du Programme de formation portuaire de la CNUCED en janvier 2010, pour une durée prévue de deux ans. Un mémorandum d'accord a été signé entre l'administration portuaire de Marseille Fos (France) et la CNUCED en vue de renforcer les liens qui ont été créés depuis 1996 pour soutenir les communautés portuaires d'Afrique francophone. Quatre séminaires ont été organisés en coopération avec le port de Luanda (Angola) sur le thème des techniques modernes de gestion portuaire; y ont assisté au total 30 participants lusophones – agents des ports nationaux et représentants d'entités liées au secteur portuaire. Le certificat portuaire de la CNUCED a été décerné à 27 participants africains au total.

37. En ce qui concerne l'automatisation des douanes, la dernière version du logiciel du Système douanier automatisé (SYDONIA), a été mise en service en 2010 en Côte d'Ivoire, au Libéria et au Zimbabwe, pour l'ensemble du processus de dédouanement. Bon nombre de pays africains ont adopté le dernier système SYDONIA afin de pouvoir tirer pleinement parti des progrès et des fonctionnalités améliorées de l'Internet. C'est en 2010 qu'ont été opérées les dernières migrations des quelques systèmes restants fondés sur la version 2 de SYDONIA, installés dans les années 80 et encore en service. Le Libéria est parvenu à lancer l'exploitation de SYDONIA en moins de six mois.

38. Un atelier régional intitulé «Améliorer les courants commerciaux intérieurs et extérieurs de la Communauté de l'Afrique de l'Est: surmonter les obstacles logistiques» s'est tenu avec la participation des cinq pays membres de la CAE. Il s'agissait du premier projet de collaboration de la CNUCED et du Commonwealth, qui faisait suite à la signature d'un mémorandum d'accord entre les deux organisations. La CNUCED a fourni des contributions sur les contraintes de capacité institutionnelle dans le transport multimodal et sur la sécurité des chaînes d'approvisionnement.

39. Un atelier régional de deux jours à l'intention des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), destiné à des représentants en poste dans les capitales ou à Genève, a été organisé pour analyser des questions concernant les négociations sur la facilitation du commerce en cours à l'OMC. Les participants ont pu échanger des idées sur les moyens de renforcer la coopération et la coordination régionales entre les membres de l'UEMOA. L'atelier a permis de recenser d'éventuelles activités futures à réaliser dans le cadre d'une coopération CNUCED/UEMOA. Des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés au Bénin et au Sénégal pour un groupe de spécialistes et de praticiens de la facilitation du commerce provenant du secteur privé et du secteur public. La CNUCED a aussi dispensé des services consultatifs et animé au Botswana un atelier pour améliorer le fonctionnement du groupe de travail national sur la facilitation du commerce.

#### *TrainForTrade*

40. Dans le cadre du programme TrainForTrade, 20 activités de formation ont été organisées pour un total de 469 participants originaires de 20 pays africains. En partenariat avec la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), TrainForTrade a organisé un programme de formation à l'intention des responsables nationaux des questions commerciales sur le thème «Le financement du commerce international» et sur les difficultés rencontrées par les exportateurs africains. Par la suite, le Burkina Faso, le Sénégal et le Togo ont adressé une demande afin de bénéficier de formations nationales sur le sujet. Lors du lancement à Abidjan du programme de promotion du commerce régional de l'UEMOA, un représentant de TrainForTrade a été invité pour dispenser des conseils et des connaissances sur le renforcement des capacités. À la suite de cette réunion, TrainForTrade a travaillé en partenariat avec des spécialistes du commerce de l'UEMOA afin d'élaborer un programme régional de formation sur le

renforcement des capacités liées au commerce qui sera exécuté en 2011. Une formation a aussi été dispensée sur l'utilisation des bases de données et des outils analytiques de la CNUCED (notamment le système TRAINS d'analyse et d'information sur le commerce) au Sénégal et en République-Unie de Tanzanie.

*Intégration des questions de genre dans la politique commerciale*

41. La CNUCED mène actuellement quatre études de cas dans des pays africains (Angola, Cap-Vert, Lesotho et Rwanda) dans le cadre de son initiative de portée plus générale sur l'intégration des préoccupations féminines dans la politique commerciale. Ces études analyseront quelles ont été les incidences bénéfiques ou autres des politiques de libéralisation des échanges et d'ouverture des marchés pour les femmes. Les résultats de ces analyses serviront à élaborer un module de formation et une publication dont les pays pourront se servir pour instituer des politiques commerciales cohérentes qui favorisent l'émancipation des femmes, le développement équitable et la lutte contre la pauvreté.

*Aide à l'élaboration d'une politique de la concurrence*

42. Dans le cadre du Programme de promotion de la concurrence en Afrique (AFRICOMP), la CNUCED a aidé un certain nombre de pays dans l'élaboration, la modification et l'adoption de lois sur la concurrence (Botswana, Gambie, Madagascar, Maurice, Namibie, Seychelles, Soudan et Swaziland). D'autres activités ont été menées dans le domaine de la concurrence: a) organisation de cours de formation et de séminaires nationaux dans huit pays africains, s'adressant en priorité à des acteurs comme les parlementaires, les autorités de réglementation sectorielle, les groupements professionnels et les associations de consommateurs; b) assistance en vue de la création d'organismes chargés de la concurrence au Botswana, à Madagascar et à Maurice; et c) aide au renforcement des institutions en Afrique du Sud, au Botswana, au Kenya, au Malawi et au Mozambique. Des études sur les questions de concurrence dans différents secteurs ont été réalisées au Malawi (tabac), au Lesotho (transports) et en Zambie (industrie pétrolière). En Angola, un séminaire sur la protection des consommateurs a été organisé pour sensibiliser les esprits à l'importance de la protection des consommateurs et à la nécessité d'une réglementation visant à garantir le respect de la loi et à faciliter la surveillance du marché. Comme suite aux recommandations issues du séminaire, la CNUCED aide actuellement le Gouvernement de l'Angola à rédiger un règlement d'application de la loi sur la protection des consommateurs.

*Mise en valeur des ressources humaines*

43. L'Institut virtuel de la CNUCED a contribué au renforcement de l'enseignement et de la recherche concernant le commerce et le développement dans les universités africaines. Dix-neuf de ces universités sont membres de l'Institut virtuel. Les principales réalisations de l'Institut virtuel sont les suivantes: a) appui consultatif et pédagogique aux programmes de maîtrise dans le domaine commercial au Sénégal et en République-Unie de Tanzanie; b) aide à l'actualisation de supports d'enseignement pour un cours de premier cycle en Égypte, et actualisation des supports d'enseignement pour les membres de l'Institut virtuel sur diverses questions intéressant particulièrement la région; c) aide au membre sénégalais de l'Institut virtuel concernant l'adaptation du contenu de l'enseignement relatif aux produits de base au contexte sénégalais/ouest-africain; d) fourniture aux universités africaines de publications pour leurs bibliothèques et d'abonnements à des revues internationales; e) organisation de stages d'études dans les organisations internationales établies à Genève pour des étudiants africains; f) organisation d'ateliers de perfectionnement pour des universitaires africains; g) octroi de bourses de l'Institut virtuel à cinq universitaires africains (originaires de l'Éthiopie, de l'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie et du Sénégal) pour participer à certains projets de recherche à Genève;

h) participation au financement de l'inscription de participants de neuf pays africains à un cours en ligne organisé par des universités espagnoles; i) organisation de six formations courtes en 2010 et de trois formations de mars à mai 2011 pour des représentants africains en poste dans les missions permanentes à Genève sur des questions d'actualité touchant l'économie internationale.

44. Une aide a été fournie au Centre de formation aux politiques commerciales en Afrique (TRAPCA), dans le cadre d'une réunion du personnel enseignant du Centre visant à améliorer les programmes du TRAPCA du point de vue des connaissances et des compétences nécessaires à la compréhension des questions de politique commerciale dans les PMA africains.

#### *Agriculture et produits de base*

45. En 2007, le Programme tous ACP relatif aux produits de base agricoles a été lancé à l'initiative de la Commission européenne et du secrétariat du Groupe des États ACP. L'un des principaux objectifs du programme est de réduire la pauvreté en améliorant et en stabilisant le revenu et les conditions de vie des agriculteurs. Pour réaliser cet objectif en Afrique, la CNUCED a organisé en collaboration avec d'autres instances des Nations Unies un certain nombre d'activités qui visent à s'attaquer aux obstacles auxquels se heurtent les pays africains tributaires de l'exportation des produits de base.

46. Dans le cadre de ce programme, quatre ateliers ont été organisés en collaboration avec des organismes publics nationaux. Un atelier a été organisé en Côte d'Ivoire en juillet 2010, en collaboration avec l'Office de réglementation du coton et de la noix de cajou et le Ministère de l'agriculture, pour valider une étude commandée par la CNUCED sur la création d'un fonds de garantie pour le secteur du coton. Un autre atelier a été organisé au Cameroun en octobre 2010, en collaboration avec le Conseil national du cacao et du café et le Ministère du commerce, afin d'examiner les résultats d'une étude commandée par la CNUCED sur le thème «Financement de la chaîne de valeur pour le café et le cacao au Cameroun». Un troisième atelier a été organisé en septembre 2010, conjointement avec la Commission des opérations de bourse du Ghana, en vue de sensibiliser les principaux décideurs à la nécessité de créer une bourse des produits de base et un système de récépissé d'entrepôt et d'examiner les moyens de mettre en place rapidement ce genre d'institution et les politiques connexes au Ghana. Un quatrième atelier a été organisé à Accra en décembre 2010, en partenariat avec le Réseau des organisations d'exploitants et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest et le Comité interétatique permanent de lutte contre la sécheresse au Sahel, sur l'amélioration du fonctionnement du marché des céréales en Afrique de l'Ouest, y compris le renforcement des capacités des acteurs intéressés concernant les systèmes de récépissé d'entrepôt, les mécanismes de crédit sur stocks et les bourses de produits.

47. Les principaux résultats de ces quatre ateliers sont les suivants: a) ébauche d'un plan d'action pour la mise en place d'un fonds de garantie du coton en Côte d'Ivoire; b) recensement des principaux obstacles au financement de la commercialisation du cacao et du café au Cameroun et examen des moyens d'améliorer l'accès pour les parties prenantes à la filière du cacao et du café; c) définition d'un ensemble de mesures prioritaires pour la mise en place de systèmes de récépissé d'entrepôt et de garantie par récépissé d'entrepôt et de bourses de produits dans la région; et d) définition de mesures pour la mise en place, avec l'appui de la CNUCED, du cadre juridique et réglementaire nécessaire en vue de la création d'une bourse de produits de base et d'un système de récépissé d'entrepôt au Ghana.

48. Dans le cadre de l'Initiative pour l'exploitation durable des produits de base, programme commun de la CNUCED et de l'Institut international du développement durable, des activités ont été menées dans le contexte d'une étude de viabilité du secteur du café en République-Unie de Tanzanie et du secteur du cacao en Côte d'Ivoire. Une évaluation des besoins a été réalisée pour la République-Unie de Tanzanie concernant l'exploitation durable des produits de base et la gestion des entreprises.

#### *Soutien à l'agriculture biologique*

49. Un certain nombre d'activités ont été menées pour soutenir le développement de l'agriculture biologique dans le cadre de l'Équipe spéciale PNUE-CNUCED pour le renforcement des capacités dans les domaines du commerce, de l'environnement et du développement. La CNUCED a par ailleurs coorganisé le colloque «Africa Symposium@Biofach 2010: Markets as Motors for Sustainability» à l'occasion de la Foire internationale Biofach de l'agriculture biologique en février 2010. Cette manifestation a stimulé les exportations africaines de produits de l'agriculture biologique. Cette agriculture a figuré pour la première fois dans le document final de la réunion des ministres de l'agriculture de l'Union africaine.

#### *Renforcement des capacités d'action face aux changements climatiques*

50. En Angola, dans le cadre du projet quadriennal TrainForTrade de la CNUCED financé par la Commission européenne, un premier cours intitulé «Les changements climatiques et le marché du carbone» a été dispensé en deux phases: une formation à distance et un atelier présentiel. Ce cours réunissait 40 participants provenant de plusieurs Ministères (environnement; énergie et eau; hydrocarbures; agriculture, développement rural et pêche; commerce) ainsi que d'organisations de la société civile et d'autres institutions. Cette formation a renforcé la compétence des participants pour l'application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto en Angola.

#### *Initiative BioTrade*

51. Au titre de son Initiative BioTrade, la CNUCED a continué de dispenser une aide technique et des services consultatifs aux programmes et partenaires BioTrade en Ouganda. Une assistance technique a été fournie au bureau du PNUD en Ouganda concernant l'Initiative BioTrade et le développement des chaînes de valeur, et à plusieurs pays africains concernant le règlement de l'UE relatif aux nouveaux aliments et ingrédients alimentaires, en particulier pour des sujets liés à la clarification des définitions et des usages courants.

#### *Soutien pour un tourisme durable au service du développement*

52. Un nouveau cycle de formation sur le tourisme durable au service du développement a été amorcé en Angola; il englobe entre autres choses le soutien institutionnel destiné à renforcer la concertation des politiques sur le plan national et une étude de l'ensemble du secteur visant à définir les possibilités et les faiblesses du secteur touristique. Un voyage d'études au Sénégal a été organisé à l'intention de deux représentants du Gouvernement béninois. À l'issue de ce voyage, les parties prenantes béninoises ont élaboré plusieurs propositions de projets dans le domaine du tourisme durable. Un cycle de formation commun CNUCED (TrainForTrade)/UEMOA sur le tourisme durable a été lancé en octobre 2010, avec l'organisation d'un séminaire régional réunissant 22 représentants de haut niveau des États membres et des institutions régionales. Grâce à ces activités de formation, des parties prenantes importantes à l'échelon national partagent désormais une vision commune du tourisme durable et de la nécessité d'harmoniser les débats sur le cadre

juridique régional de l'UEMOA. Un projet régional de renforcement des capacités pour les questions de tourisme durable a été formulé, projet qui s'appuie sur la directive régionale pour le tourisme adoptée par l'UEMOA en février 2010.

*Renforcement des capacités en matière d'investissement*

53. Le Bénin a installé le système «i-track», qui est un nouvel outil visant à gérer les demandes de permis d'investissement présentées en ligne et permettant aux organismes de promotion des investissements de suivre les investisseurs tout au long du cycle d'investissement. Le système de réglementation en ligne de la CNUCED, qui est un système d'administration en ligne configurable et directement exploitable, est déjà en service dans six pays d'Afrique, depuis son installation au Cap-Vert en mai 2010 et aux Comores en novembre 2010. Au cours de la période considérée, une assistance ponctuelle a été dispensée à l'Éthiopie, au Mali, au Maroc et au Rwanda pour simplifier les procédures et appliquer les solutions d'administration électronique. Une aide pour la collecte de fonds a été fournie à cinq autres pays africains qui demandaient l'installation du système de réglementation en ligne.

54. En vue d'améliorer l'aptitude technique des pays africains à participer avec compétence aux négociations internationales sur les accords d'investissement et à les appliquer convenablement, la CNUCED a continué à fournir une aide ponctuelle à un certain nombre de pays demandeurs. Des services consultatifs ont été fournis au secrétariat de la SADC sous forme d'une analyse/une comparaison entre le texte de négociation APE de la CE sur les services et l'investissement et le texte de négociation parallèle de la SADC sur l'APE, et concernant les accords bilatéraux d'investissement. Un atelier a été organisé sur ces questions. Une assistance ponctuelle a été fournie aussi à divers pays africains pour les aider à moderniser le contenu de leurs accords et à surmonter les difficultés suscitées par le règlement des différends entre les investisseurs et l'État, notamment par la mise en place de politiques de prévention des différends. Des pays comme le Rwanda ont été invités à participer au colloque commun sur le droit international des investissements et le règlement extrajudiciaire des différends, organisé par la CNUCED et par l'Université Washington and Lee.

55. Dans le domaine de la promotion et de la facilitation des investissements, trois ateliers et un séminaire ont été organisés à l'intention des pays en développement (y compris un atelier régional au Maroc pour les pays francophones) concernant des questions touchant les services fournis aux investisseurs et le suivi des investissements, les relations interentreprises et le rôle des diplomates pour attirer l'IED.

*Propriété intellectuelle*

56. Dans le domaine de la propriété intellectuelle, la CNUCED a continué à dispenser des services consultatifs inspirés de ses recherches sur la propriété intellectuelle et le développement. Une nouvelle série de rapports intitulée «Development Dimension of Intellectual Property» (aspects de la propriété intellectuelle liés au développement), qui examine le cadre politique, juridique et institutionnel de la propriété intellectuelle dans les pays en développement et les PMA, a été lancée en Ouganda. La CNUCED continue de fournir son aide au secrétariat du COMESA pour l'élaboration d'une politique de la propriété intellectuelle des États membres du Marché commun. En avril 2011, une conférence sur l'industrie pharmaceutique en Afrique a été organisée en commun avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Organisme allemand de coopération technique (GIZ), grâce à une contribution financière du Ministère allemand de la coopération économique et du développement. La conférence avait pour objet de tracer un tableau général des grands problèmes que pose la promotion de

la production pharmaceutique en Afrique afin d'améliorer l'accès aux médicaments essentiels.

#### *Soutien à la gestion de la dette*

57. Le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) de la CNUCED a participé activement à plusieurs composantes de l'initiative la Facilité de gestion de la dette (FGD) créée par la Banque mondiale. La FGD est un mécanisme de subvention pluridonateurs qui vise à renforcer la capacité et les institutions de gestion de la dette, en faveur principalement des pays à faible revenu. Elle possède trois composantes: a) envoi de missions d'évaluation des résultats de la gestion de la dette dans les pays qui en font la demande; b) organisation de l'application, sous la direction des pays, d'un ensemble d'outils permettant de formuler et d'exécuter une stratégie de gestion de la dette à moyen terme; c) conception de plans de réforme de la gestion de la dette. Pendant la période considérée, le Programme SYGADE a participé ou devait participer à des missions d'évaluation au Burkina Faso et en Zambie, à une mission de la FGD en Gambie en vue d'un plan de réforme, et à une formation à l'évaluation des résultats de la gestion de la dette en Namibie. Le Programme a reconduit le détachement de l'un de ses fonctionnaires à Bamako (Mali) pour une année supplémentaire à compter de novembre 2010, dans le cadre de son aide aux pays francophones. Parallèlement, le Programme a reçu de la France une aide financière destinée à soutenir ses activités dans la région en faveur de sept pays africains. À l'échelon des pays, le Programme a fourni une assistance technique directe, depuis Genève, à 22 pays africains. Les autres activités dans les pays sont les suivantes, jusqu'à présent: installation pour la première fois de la nouvelle version du logiciel SYGADE en Égypte (banque centrale); missions de renforcement des capacités à Djibouti (comptabilisation anticipée de la dette, notification de la dette), au Soudan (formation à l'exploitation du SYGADE et analyse du portefeuille de la dette), à l'Égypte (formation à l'exploitation du SYGADE), à la Côte d'Ivoire (statistiques d'endettement) et au Mali (statistiques d'endettement).

#### *Soutien au développement des entreprises*

58. Le programme Empretec, qui vise à promouvoir l'esprit d'entreprise dans les pays en développement, fonctionne dans 15 pays africains. Afin de faciliter la formation de consensus et l'échange de bonnes pratiques entre les pays dans le domaine de l'entrepreneuriat, deux réunions du Forum Empretec pour l'Afrique ont été organisées dans la période considérée. Par ailleurs, une aide a été fournie pour la participation des centres Empretec à des événements mondiaux comme la Réunion annuelle des directeurs d'Empretec et la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat qui s'est déroulée en novembre 2010. Au total, sept ateliers de formation ont été organisés dans la République-Unie de Tanzanie et en Zambie, à l'intention de plus d'une centaine de chefs d'entreprise participant au programme de relations interentreprises. Dans le cadre du même programme, les activités en cours pour le Mozambique, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie consistent en services consultatifs et en l'organisation de plusieurs ateliers.

59. Dans le cadre du projet visant à renforcer la compétitivité des PMA dans le secteur du tourisme de six pays africains en développement de la sous-région de la CEDEAO, une assistance technique a été dispensée aux PME sous forme de la fourniture d'outils et de guides pédagogiques et d'un logiciel gratuit, et de la formation de plus de 200 fonctionnaires de haut niveau et de représentants du secteur privé concernant les problèmes du tourisme électronique.

*Intégration des questions de genre dans l'innovation et l'entrepreneuriat*

60. La CNUCED entreprend actuellement un travail d'analyse fondé sur 50 monographies concernant les entreprises de six pays, destiné à définir les obstacles précis auxquels les femmes chefs d'entreprise se heurtent dans le domaine de l'innovation et à tracer les grandes lignes d'une action politique propre à aplanir ces obstacles. L'Ouganda est l'un des six pays en question.

*Assurance*

61. La CNUCED a continué à dispenser des services consultatifs et une assistance technique aux secteurs de l'assurance en Afrique, y compris par la collaboration avec l'Organisation des assurances africaines et le Centre africain des risques catastrophiques. Les travaux consacrés à un projet de renforcement des capacités en vue de soutenir le développement des PME et leur accès aux moyens de financement et à l'assurance se sont poursuivis au Maroc et en Tunisie. À ce sujet, la CNUCED a publié deux rapports consultatifs intitulés «Strengthening access of Moroccan SMEs to insurance products» (renforcement de l'accès aux produits d'assurance pour les PME du Maroc) et «Improving access of SMEs to finance in Morocco» (amélioration de l'accès au financement pour les PME du Maroc). En outre, plusieurs ateliers, séminaires et tables rondes ont été organisés pour le renforcement des capacités.

*Développement des TIC*

62. Le Réseau de centres d'excellence de la CNUCED, qui vise le renforcement des capacités en Afrique, a tenu 11 sessions de formation pendant la période considérée. En 2010 s'est tenue à Tunis (Tunisie) une session de formation sur la cybersécurité, au cours de laquelle 12 participants de pays du continent (dont une femme) ont perfectionné leurs compétences en matière de cybersécurité. En novembre 2010, la CNUCED a participé à la réunion d'un groupe d'experts de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) sur les moyens de mettre les connaissances au service de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Elle y a présenté les grandes lignes de son expérience en matière de STI dans les pays africains, fondée essentiellement sur les cinq examens de la politique de la STI qu'elle avait menés dans ces pays. En octobre 2010, en collaboration avec la CEA, la CNUCED a organisé à Addis-Abeba, à l'intention des pays francophones, un cours de formation sur les indicateurs de l'emploi des TIC dans les entreprises et sur le secteur des TIC. En novembre 2010, en collaboration avec l'Union internationale des télécommunications et le Ministère tunisien des techniques de communication, la CNUCED a organisé à Tunis un atelier sur le thème «Mesurer les indicateurs TIC pour atteindre les objectifs du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) dans la région africaine». Pour l'essentiel, l'atelier a analysé la situation actuelle des indicateurs TIC, a examiné les résultats obtenus dans la réalisation des objectifs du SMSI en Afrique par l'analyse des différents indicateurs, et envisagé des recommandations visant à renforcer l'utilité des indicateurs TIC en tant qu'instrument du développement dans la région.

63. En 2010, la CNUCED a fourni des services consultatifs: a) au Ministère tunisien des techniques de communication concernant ses mécanismes de mesure des TIC; b) à la communauté d'Afrique de l'Est pour harmoniser sa cyberléislation. En mai 2010, le Conseil sectoriel des Ministres des transports, des communications et de la météorologie de la CAE a adopté le cadre général de cyberléislation qui avait été élaboré avec le concours de la CNUCED. En mars 2011, 35 membres de l'Équipe spéciale de la CAE pour la cyberléislation issus des institutions nationales et régionales se sont réunis à Mombasa (Kenya) avec des représentants de la CNUCED, de la CEA, et de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) afin de discuter de la prochaine étape de l'application de la cyberléislation dans les États de la Communauté.

## IV. Évaluation générale d'impact

64. Lorsqu'on évalue l'impact et l'efficacité des activités de la CNUCED en Afrique, il convient de noter qu'elle est une des nombreuses institutions qui fournissent une aide à la région en matière de recherche et de renforcement des capacités. Par conséquent, il est difficile de départager l'impact de ses activités et celui des autres institutions. Par ailleurs, le rapport d'activité de la CNUCED est un compte rendu annuel alors que l'impact des activités ne peut être observé et appréhendé pleinement qu'à moyen terme ou à long terme. Néanmoins, certains éléments permettent de déduire que les travaux de la CNUCED ont eu un impact dans la région. Ainsi, dans une lettre du 6 décembre 2010, la Commission de l'Union africaine a remercié la CNUCED pour sa contribution aux travaux de la Commission. On trouvera ci-après des exemples de certains grands domaines où les activités de la CNUCED ont eu un impact dans la région.

65. *Contribution à la conception, à la formulation et à l'application des politiques générales:*

a) Le rapport intitulé «Le développement économique en Afrique: la coopération Sud-Sud: l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement» a stimulé le débat sur les partenariats de plus en plus nombreux avec des pays en développement non africains et a présenté des idées neuves sur la manière d'en tirer le meilleur parti pour le développement. Les idées qui se dégagent du rapport seront utilisées pour les activités de renforcement des capacités. À la suite du rapport, l'un des principaux partenaires du Sud s'est mis en contact avec la CNUCED pour étudier les moyens d'améliorer l'impact de ses activités en Afrique;

b) Les examens des politiques nationales effectués par la CNUCED ont contribué directement à la formulation d'une politique générale dans plusieurs pays d'Afrique. Ainsi, l'Éthiopie et la République-Unie de Tanzanie ont appliqué les principales recommandations issues des examens de la politique d'investissement. Par ailleurs, les autorités ghanéennes se sont inspirées des travaux accomplis à l'occasion de l'Examen de la politique de la STI du Ghana dans l'action qu'elles mènent pour développer la STI dans le pays;

c) L'aide de la CNUCED à l'Afrique dans le domaine du commerce a permis aux pays de la région d'être plus efficaces dans les négociations commerciales, surtout dans les phases décisives des négociations sur les accords de partenariat économique, et elle a contribué à consolider les processus d'intégration régionale.

66. *Renforcement des capacités de la fonction publique, des institutions, du secteur privé et de la société civile:*

a) La CNUCED a apporté son aide aux pays africains au titre du Cadre intégré renforcé. Les participants aux ateliers organisés à ce titre ont indiqué dans leur évaluation qu'ils avaient jugé l'aide fournie très utile. Par ailleurs, au Sierra Leone, pays sortant d'un conflit, un projet de politique commerciale financé par le Fonds fiduciaire du Cadre intégré a été exécuté;

b) Dans le cadre d'AFRICOMP, la CNUCED a prêté son concours pour l'élaboration, la modification et l'adoption de lois sur la concurrence au Botswana, en Gambie, à Madagascar, à Maurice, en Namibie, aux Seychelles, au Soudan et au Swaziland;

c) L'aide fournie par la CNUCED dans le domaine de l'agriculture biologique a donné un coup de fouet aux exportations de produits biologiques. En outre, grâce à l'aide apportée par la CNUCED et d'autres institutions, les dirigeants africains prennent dorénavant la question plus au sérieux, ainsi qu'en témoigne le fait que l'agriculture

biologique figure pour la première fois dans le rapport de la réunion des ministres de l'agriculture de l'Union africaine;

d) Grâce au soutien fourni dans le domaine du tourisme durable, des parties prenantes importantes à l'échelon national partagent désormais une vision commune du tourisme durable et de la nécessité d'harmoniser les débats sur le cadre juridique régional de l'UEMOA. Un projet régional de renforcement des capacités pour les questions de tourisme durable a été formulé, projet qui s'appuie sur la directive régionale pour le tourisme adoptée par l'UEMOA en février 2010;

e) Les travaux de la CNUCED ont contribué aussi à améliorer l'administration des douanes. La dernière version du logiciel SYDONIA a été mise en service en Côte d'Ivoire, au Libéria et au Zimbabwe. En outre, beaucoup de pays africains ont adopté cette dernière version pour pouvoir bénéficier pleinement des perfectionnements de l'Internet et de ses fonctions améliorées. L'année 2010 a vu les dernières migrations des quelques systèmes SYDONIA de la version 2, installés dans les années 80 et toujours opérationnels. Le Libéria, en situation de postconflit, est parvenu à lancer l'exploitation du système en moins de six mois.

67. *Facilitation de consensus sur les questions présentant un intérêt pour l'Afrique:*

a) La cinquantième session directive du Conseil du commerce et du développement a stimulé le débat sur les liens entre les crises financières, les difficultés macroéconomiques et le développement en Afrique. Elle a mis en lumière les mesures que les pays africains doivent prendre pour consolider leur résilience aux chocs et relancer la croissance;

b) La CNUCED a soutenu l'organisation du deuxième Forum africain du carbone, qui vise à améliorer le degré de participation des pays africains au Mécanisme pour un développement «propre» créé en vertu du Protocole de Kyoto. Les pays lusophones ont bénéficié d'un cours en ligne sur les changements climatiques et le marché du carbone, qui va les aider à profiter des possibilités de commerce et d'investissement offertes par les politiques de lutte contre les changements climatiques, particulièrement grâce au Mécanisme pour un développement «propre». Le cours a abordé la question des besoins particuliers des autorités nationales désignées et des concepteurs de projet dans ces pays.

c) La Conférence africaine sur le pétrole, le gaz et les mines a eu pour principal résultat l'adoption d'une résolution recommandant la création par les gouvernements africains d'une équipe spéciale chargée de travailler sur les méthodes et les critères d'évaluation du contenu local dans le domaine des ressources naturelles en général. Les références que le groupe devra utiliser s'inscrivent dans le cadre de la Vision pour l'industrie minière déjà établie par l'Union africaine.

---